

Maîtriser le calcul du brut et sécuriser le calcul du salaire net, comprendre le mécanisme des charges sociales et établir de manière fiable la paye des salariés dont le contrat est suspendu, ouvrant droit à des exonérations, tels sont, notamment, les champs que cette formation aborde à l'appui de nombreux cas pratiques.

### Formateur

Spécialiste gestion de la paie

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser et sécuriser la paie et ses difficultés au travers d'une meilleure connaissance du cadre légal et réglementaire de référence des charges sociales
- Sécuriser les calculs des charges sociales
- Fiabiliser et savoir contrôler les calculs des charges sociales

### Durée

2 jours (14 heures)

### Public concerné

- Professionnels travaillant dans les services paie
- Groupe de 12 stagiaires maximum

### Prérequis

Premier niveau de connaissance du fonctionnement de la paie

### Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

### Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques: support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Alternance d'éléments théoriques et pratiques

### Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

### Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra)

## Contenu

### Jour 1

#### Matin – (durée 3h30)

Comprendre les règles propres aux cotisations sociales et aux tranches de cotisation

- Les bases de cotisation, les assiettes forfaitaires
- Les règles de calcul de la CSG et de la CDRS
- Les tranches de cotisation, le plafond de sécurité sociale et les cas de proratisation, de neutralisation et régularisation du plafond de la sécurité sociale

#### Après-midi – (durée 3h30)

Maîtriser le calcul des cotisations patronales et salariales

- Les notions de bases et de taux propres au régime général de la sécurité sociale, le forfait social
- Les cotisations de retraites complémentaire : la fusion des régimes Agirc et Arcco, l'application des tranches, le principe de la GMP (jusqu'au 31/12/2018) et les conséquences des régularisations de plafond

### Jour 2

#### Matin – (durée 3h30)

- Les taux de cotisation à l'assurance chômage et l'AGS
- Les autres charges sociales patronales (FNAL, formation professionnelle ...)
- Les allègements de charges sociales : les réductions de cotisations patronales, la réduction Fillon renforcée, les conditions d'application, les régularisations mensuelles progressives, les cas particuliers et les règles de déclaration

#### Après-midi – (durée 3h30)

- Les cas d'exonérations : le régime des contrats aidés et l'identification des critères et les conséquences sur les charges sociales
- Les contrats d'apprentissage
- Le principe du prélèvement à la source et les cas particuliers des contrats de courte durée et des indemnités journalières de sécurité sociale